

Marché à procédure adaptée,
Conformément à l'article 28 du code des marchés publics

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Désignation de l'organisme qui passe le marché :

Pouvoir adjudicateur : **LYCEE POLYVALENT « La Jettée » (L.P.O « La Jettée »)**
Route de la Jettée
97240 – LE FRANCOIS

Représenté par : Mr Patrick GAST, Proviseur du Lycée
Comptable assignataire des paiements : Agent comptable du LPO « La Jettée »

Contact : Monsieur le Gestionnaire

Tél : 0596.54.32.26 – 0596 54 89 05- GSM 0696 92 00 08

Fax : 0596.54.75.72 – 0596.54.59.32

Email : raphael.cleon@ac-martinique.fr

1. Objet du marché et allotissement

1.1 Objet du marché

Equipements et installation de pianos de cuisine et de postes de travail professionnel pour cuisine pédagogique

2. Allotissement

Lot 1 Equipement de cuisson, de préparation et de conservation

2. Date et heure limite de dépôts des offres

Les offres devront parvenir à l'établissement au plus tard le :

Le lundi 15 février 2015 à 11 heures (heure locale)

Aucune candidature déposée en retard ne sera examinée.

3. Description du matériel

3.1 Nature du matériel

Les matériels devront répondre aux besoins minima exprimés dans le présent C.C.T.P. Il appartiendra aux candidats de préciser les avantages supplémentaires de leur proposition.

3.2 Documentation

Le titulaire du ou des lot(s) s'engage à fournir avec le devis une documentation rédigée en langue française présentant la fourniture proposée.

3. Caractéristiques techniques et quantité par lot

Lot 1 : Equipement de cuisson de préparation et de conservation

Descriptif: (entre 7 et 12 postes de préparation et de cuisson pour cuisine pédagogique, avec poste et plan de travail, bac de lavage, timbre réfrigéré, poste de cuisson par induction pour permettre à (entre 7 et 12 élèves) d'officier. 1 poste de démonstration pour enseignant avec poste de cuisson par induction et gaz. 1 poste de cuisson à la plancha.

La proposition devra inclure la livraison, l'installation et la garantie des matériels (délais d'intervention et conditions de prêt lors de l'immobilisation du matériel)

4. Exécution de la prestation

6.1 Délais d'exécution

Les matériels devront être livrés avant le 31 mai 2016

4.2. Emballages

Le titulaire du marché s'engage à reprendre, à sa charge, tous les emballages après l'installation des matériels.

Je soussigné,, engage la société

..... conformément au présent C.C.T.P.

A, le

Signature

Cachet de la société